

## Communiqué de Presse N°

### *« Halte aux enlèvement et à la répression des citoyens »*

Depuis les élections présidentielles d'avril 2016, se succèdent au Tchad des répressions, enlèvements et intimidations des citoyens. Cette situation a atteint son paroxysme et devient inacceptable dans un pays qui se dit « État de Droit » et qui a occupé sur la scène internationale successivement les postes de membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Présidence de l'Union Africaine, et récemment promu à la tête de la Commission Africaine et de la CEEAC.

Le Tchad, faut-il le rappeler a signé et ratifié plusieurs conventions internationales de protection et de promotion des Droits Humains.

Hélas ! Dans toutes les localités du Tchad, la dégradation de la situation des droits de l'homme devient de plus en plus inquiétante. : Interdictions des libertés publiques, accentuation des conflits communautaires, arrestations arbitraires, répressions sanglantes de toutes manifestations, enlèvements par des groupes inconnus et de l'ANS.

#### A NDjaména :

- ✓ De l'enlèvement de MR **DJERABÉ LAOUTAYE Siméon**, artiste-peintre le 02 janvier 2017 devant l'hôpital Sultan Kasser ;
- ✓ De l'enlèvement de **DJIM MIDI**, rescapé militaire faisant partie des militaires arrêtés après les élections Présidentielles à son domicile le 30 janvier 2017 à 5h du matin
- ✓ De Mr Arnaud arrêtés par les renseignements généraux et transférés au CSP 8 pour n'avoir pas payé son loyer
- ✓ De l'enlèvement de Mr Daniel NGadjadoum, au sortir de l'église le 25 février 2017 et retrouvé à l'ANS.
- ✓ Des multiples violations vécues au quotidien par l'ensemble des citoyens par les forces de sécurité sur les voies publiques et dans les centres de détention de police, de gendarmerie et de l'ANS.
- ✓ De l'audition de Mr DOBIAN ASSINGAR le 19 janvier 2017 et les menaces qui pèsent sur lui depuis la création du Mouvement pour l'éveil citoyen (MECI)
- ✓ De la traque de deux journalistes, Malachie Baïnagra du journal "Mutations et Eric Kokinagué de "Tribune Info", qui vivent en cachette depuis samedi 25 février 2017 traqués par l'Agence nationale de sécurité.
- ✓ Des menaces et intimidations sur les responsables syndicaux membre de la plate forme syndicale

Tous les enlèvements sont menés par le même mode opératoire :

- ✓ véhicule banalisé et sans immatriculation et à bord des personnes en tenue militaire et civils en armes de guerre

- ✓ détentions des victimes dans des prisons parallèles sans accès à leurs familles et encore moins aux avocats
- ✓ arrestation sans mandat d'amener délivré par la justice.
- ✓ le cas de Moussoro où un village a été rasé sans aucune forme de procès,
- ✓ le cas de BOLOGO ayant occasionné 16 morts et 06 blessés et plus 950 têtes de bétails emportés ;
- ✓ le cas de Miandoum a fait 07 morts et plusieurs blessés par balle
- ✓ le cas de Mongo qui a fait 04 morts

En province, la même situation a prévalu et prévaut encore aujourd'hui avec l'enlèvement du Chef du 5eme arrondissement municipal de Moundou pendant la période électorale, de l'interpellation du Maire de Moundou au cours du mois de janvier, des villageois arrêtés et mis en prison, la radio BARGADJÉ de Kélo fermé pendant un temps et les journalistes mis en prison au mépris des textes de loi.

- ✓ le cas de Goré le 26 janvier 2017 ayant occasionné la mort de 06 personnes et plus d'une dizaine de blessés tombée sous les balles de la DGSSIE.
- ✓ Le cas du Lac qui connaît un Etat de siège dure indéfiniment dont la sécurité des personnes et de leurs biens est fortement menacé.
- ✓ La fermeture de frontière avec la Lybie avait bloqué et disloqué les familles dont les membres se sont trouvés dans les deux territoires.
- ✓ Sans oublié les attaques de Krim Krim, Goundi etc

De cette situation, et dans un contexte socio économique morose, il faut ajouter l'arrestation et la répression tout azimuts des étudiants, des menaces et appels anonymes sur les journalistes et toutes personnes qui portent une critique sur la gouvernance du pays et la liste n'est pas exhaustive.

Cette situation de terreur généralisée entretenue sciemment par les autorités tant au niveau national que local est inacceptable et ne contribue ni à une recherche de paix encore moins à la cohésion sociale et au bien être des Tchadiens.

Eu égard à ce qui précède,

La LTDH interpelle le Gouvernement à plus de responsabilité et de veiller à la quiétude de la population.

A libérer sans condition les étudiants arrêtés et les personnes détenues illégalement dans des prisons parallèles.

La LTDH demande urgemment aux partenaires au développement du Tchad, aux organisations internationales des Droits de l'homme à veiller à l'application stricte des textes et conventions signés et ratifiés par le Tchad.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2017

Le Président du COC

Po Baldal OYAMTA

Me MIDAYE GUERIMBAYE